

16^e OLYMPIADES IVV

INTERNATIONALES DES SPORTS POPULAIRES

du 15 au 19 octobre 2019

AIX-EN-PROVENCE, FRANCE



PHOTO © C. MOREL



RÉSERVEZ
VOTRE PASS SUR
olympiades-ivv-2019.fr

Aix-en-Provence - Pays d'Aix

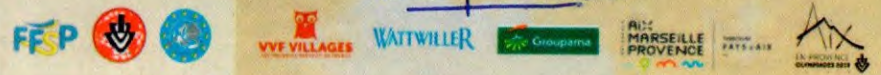
MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE



Samedi 1^{er} Septembre
Fédération Française des Sports Populaires
Reconnue d'utilité publique N° 012156 du 2 août 2001
Agrément ministériel du 20 juin 2006
Membre FFSP F 1277 VISA N° 2018-13-185-H

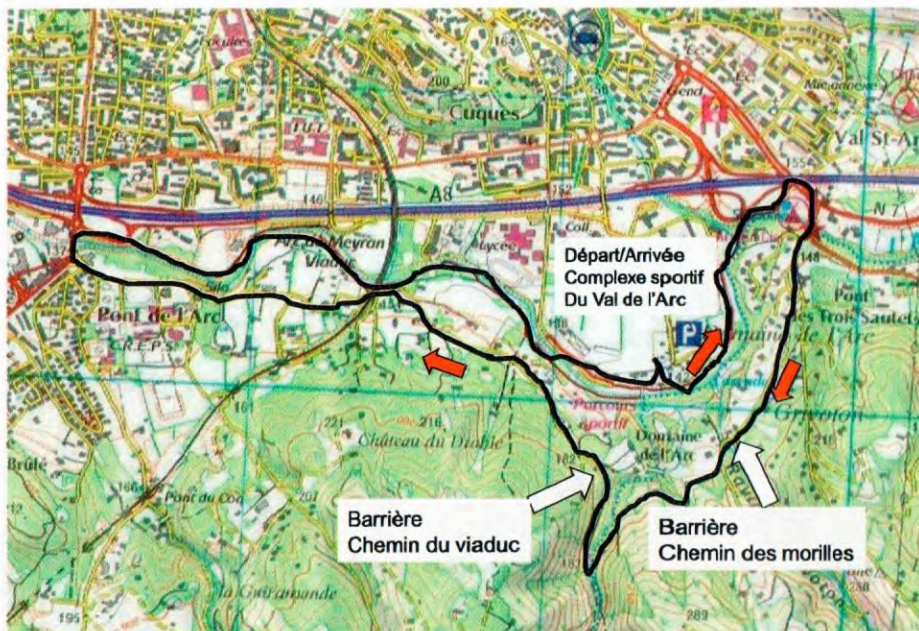
11
km

« Sur les pas de Cézanne » aux couleurs de la Provence



Nos partenaires

2018



Cette marche populaire est organisée à l'occasion du 19^e Salon des sports. Il présente près d'une centaine de disciplines sportives et accueille chaque année plus de 25 000 visiteurs au complexe sportif du Val de l'Arc.

DÉROULEMENT

Distance 11 km | **Durée** environ 2h

Départ/Arrivée : complexe Sportif du Val de l'Arc à Aix-en-Provence - GPS : 43.509 200 5.465 984

↳ Salon des sports (parking).

Départs libres à partir de 10h | **Arrivées** avant 16h

Ravitaillement boissons et petite collation offertes au premier poste (Val de l'Arc).

Itinéraire : du parking, rejoindre **les rives de l'Arc**, partir à gauche et suivre le fléchage (autocollants FFSP) : **pont des Trois-Sautets**, **chemin de la plaine Montaiguet**, **chemin de Grivoton**, **chemin des Morilles**. Entrer dans le **domaine de l'Arc**, **chemin du viaduc** jusqu'au **pont de l'Arc**. Retour le long de l'Arc.



Ne pas quitter le chemin fléché. En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants serait engagée. Les chiens doivent être tenu en laisse. La Marche aura lieu par tous les temps sauf en cas d'arrêt municipal ou préfectoral.



Interdiction de fumer ou d'allumer un feu sur le parcours.

CALENDRIER DES MARCHES

COMMUNE	DATE	THÈME
Mallermort	Samedi 15 septembre	5 ^e marche du patrimoine
Beaumont de Pertuis	Dimanche 16 septembre	1 ^{er} marche Populaire Internationale
Fuveau	Dimanche 16 septembre	5 ^e marche de la montagne bleue
La Roque d'Anthéron	Samedi 20 octobre	7 ^e marche de la soupe
Rognes	Dimanche 4 novembre	7 ^e marche de la courge
Simiane-Collongue	Dimanche 2 décembre	1 ^{er} marche du marché de Noël
Lambesc	Dimanche 9 décembre	7 ^e marche provençale de Noël

PARTICIPATION

Tout le monde peut y participer.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Frais d'inscription : 2€ par marcheur. Ces frais correspondent à l'acquisition d'une licence de la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP). Une fois la marche réalisée, vous obtiendrez votre carnet de validation. Il sera validé du tampon correspondant à la marche effectuée.

Carnet international de participation : il vous est offert après votre première Marche Populaire.

Santé : l'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé, mais n'hésitez pas au moins une fois dans l'année, à vous faire contrôler auprès de celui qui vous connaît le mieux : votre médecin !

Assurance : la FFSP est assurée en PC auprès de Groupama qui assure une garantie responsabilité civile et des atteintes corporelles des participants. L'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence décline toute responsabilité en cas de maladie, accidents ou vol.

Secourisme : des animateurs brevetés sont présents sur le site. Le corps des Sapeurs-Pompiers et de la Gendarmerie sont informés de la manifestation.

Lionel Michaud ☎ **06 15 74 57 64**

CONTACTS

Office de Tourisme d'Aix-en-Provence
300, avenue Giuseppe Verdi
13100 Aix-en-Provence

Françoise Liberman
☎ **04 42 16 10 08**
accueil@aixenprovence
tourism.com
aixenprovenctourism.com

Fédération Française des Sports Populaires (FFSP)
contact@ffsp.fr
www.ffsp.fr

T 112 Urgences international

facebook
Twitter